



Résumé 2024 de l'activité de la Délégation Interministérielle à l'Accessibilité ou DIA



Voici ce que vous allez trouver dans ce document

La DIA : qu'est-ce que c'est ?	3
Que fait la DIA ?	3
Comment travaille la DIA ?.....	4
Comment la DIA travaille avec les régions ?.....	4
Quelques chiffres importants sur ce que la DIA a fait en 2024	5
Comment la DIA améliore l'accessibilité physique des lieux publics ?	6
Où en est le tourisme et le Handicap ?	7
Où en est l'accessibilité des routes et des arrêts de bus ?	8
AccèsLibre : pour connaître les lieux accessibles ?.....	9
Où en est l'accessibilité numérique ?	10
Où en est l'accessibilité téléphonique ?	11
Comment la DIA soutient-elle l'innovation et l'économie ?	12
Comment l'État améliore-t-il sa communication accessible ?	13



La DIA : qu'est-ce que c'est ?

Que fait la DIA ?

La DIA veut dire Délégation Interministérielle à l'Accessibilité.

La DIA existe depuis 2022.

La DIA aide l'État à rendre la société plus accessible à tous.

La DIA s'occupe de l'accessibilité

- physique,
c'est-à-dire de l'accès à des lieux
- numérique,
c'est-à-dire l'accès à l'information sur internet
- et téléphonique



Comment travaille la DIA ?

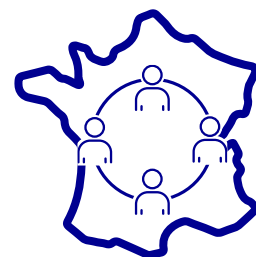
La DIA :

- observe les progrès faits en accessibilité.
Par exemple combien de lieux publics sont accessibles aux personnes en situation de handicap aujourd'hui ?
- vérifie que les organismes publics respectent les règles.
Par exemple les règles pour les sites internet.
- travaille avec des entreprises, des associations et des administrations publiques pour continuer d'améliorer l'accessibilité.
Par exemple avec les opérateurs téléphoniques pour que tout le monde arrive à téléphoner quel que soit son handicap.



Comment la DIA travaille avec les régions ?

Dans chaque région,
il y a des sous-préfets spécialisés dans l'accessibilité.
Les **sous-préfets** sont des représentants de l'État dans les départements.
Ils aident à appliquer les politiques publiques, comme l'accessibilité, dans chaque région.



La DIA aide à appliquer les règles d'accessibilité avec les sous-préfets.

Ce travail en équipe permet d'être plus proche des habitants dans chaque région.

Quelques chiffres importants sur ce que la DIA a fait en 2024

- 27 déplacements sur toute la France.
- avec 31 événements pour parler de l'accessibilité physique et numérique

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont permis d'améliorer l'accessibilité en France. La DIA a voyagé dans toute la France pour préparer cet événement.



Les moments importants sont par exemple

- le passage de la flamme paralympique
- les conférences avec des professionnels qui proposent des idées ou des projets nouveaux dans le sport et le handicap.



Comment la DIA améliore l'accessibilité physique des lieux publics ?



L'état finance des travaux pour rendre les établissements qui reçoivent du public accessibles.

Par exemple les mairies, les écoles, les hôpitaux.

Cela s'appelle le Fonds Territorial de l'Accessibilité.

Depuis 2024, le Fonds Territorial de l'Accessibilité

**aide aussi les associations
et les établissements médicaux-sociaux
à améliorer leur accessibilité.**



La DIA :

- a organisé **des réunions sur internet** pour informer sur ces aides
- a nommé **des Ambassadeurs de l'Accessibilité.**



Les Ambassadeurs de l'Accessibilité sont des personnes qui visitent les établissements pour vérifier leur accessibilité.



Où en est le tourisme et le Handicap ?



Le label Tourisme Handicap garantit que les établissements touristiques sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Par exemple les hôtels, les restaurants, les musées.



Atout France gère le label avec une nouvelle organisation plus efficace

Atout France, c'est l'agence officielle de l'État français qui s'occupe du tourisme.

La DIA aide aussi à améliorer la marque : Destination Pour Tous.

La marque Destination Pour Tous, concerne l'accessibilité d'une ville ou d'une région.

Par exemple sur ses transports ou ses activités touristiques.



Où en est l'accessibilité des routes et des arrêts de bus ?



La DIA a aidé à relancer les travaux sur l'accessibilité
des routes et des arrêts de bus
auprès des collectivités locales.

Par exemple la DIA accompagne des mairies ou
des départements pour adapter
les trottoirs ou
installer des annonces sonores aux arrêts de bus.

Plusieurs actions sont mises en place pour aider
les professionnels des collectivités locales avec :

- une page d'information sur le site internet
du ministère de la Transition écologique
- des formations et des guides proposés
par des organismes publics spécialisés dans l'accessibilité.



AccèsLibre : pour connaître les lieux accessibles ?



La DIA, la DINUM et d'autres organismes travaillent ensemble **pour indiquer les lieux publics accessibles.**



La DINUM veut dire Direction Interministérielle du Numérique.

C'est une administration de l'État qui s'occupe du développement des services numériques en France

La DIA et la DINUM ont créé le site internet [AccèsLibre](#).

Avec [AccèsLibre](#) on peut savoir si un lieu est accessible ou pas aux personnes en situation de handicap.

Les Ambassadeurs de l'Accessibilité visitent les établissements et partagent ces informations sur [AccèsLibre](#)



Où en est l'accessibilité numérique ?

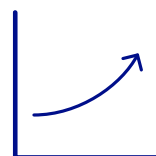
La **DIA vérifie** avec d'autres organismes publics l'**accessibilité numérique des sites internet** des organismes publics comme les sites des impôts ou des mairies.

L'accessibilité numérique sert à permettre à tout le monde d'utiliser les sites internet.

La loi en France dit que tous les sites internet des organismes publics doivent être accessibles.

Voilà les améliorations sur l'accessibilité numérique :

- **Il y a plus de sites internet publics accessibles aujourd'hui.**
En 2022, 4 sites sur 10 respectaient les règles de l'accessibilité
En 2024, ce chiffre est monté à 6 sur 10.
- L'université de l'île de la Réunion a créé **un diplôme pour les professionnels de l'accessibilité numérique.**
La DIA a participé à la remise des premiers diplômes.



Où en est l'accessibilité téléphonique ?



La DIA travaille avec la DGE pour créer
une solution d'accessibilité téléphonique pour tous.
Par exemple pour que les sourds puissent aussi
téléphoner.

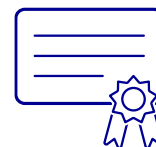
DGE veut dire Direction Générale des Entreprises.

C'est une administration de l'État qui aide les entreprises
à se développer.

Il y eu 3 ateliers avec des associations et des entreprises en 2024.

L'objectif est de construire un label.

Un label c'est une reconnaissance officielle qui garantit
que certaines règles sont respectées.



Comment la DIA soutient-elle l'innovation et l'économie ?

La DIA aide les start-ups qui développent des solutions pour améliorer l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

Les start-ups sont de jeunes entreprises qui créent des innovations.

La DIA a participé à une conférence en septembre 2024, **pour mettre en relation les start-ups avec des investisseurs internationaux.**

C'est-à-dire des grandes entreprises étrangères qui financent leurs projets.



Comment l'État améliore-t-il sa communication accessible ?

En 2024, la DIA a travaillé avec le Service d'information du gouvernement pour rendre la communication de l'État plus accessible dans les régions.

11 régions sur 19 ont mis en place des contrats avec des entreprises pour rendre la communication plus accessible sur leur territoire.

la région et ces entreprises développent

- **Le FALC** ou Facile A Lire et à Comprendre

- **La LSF**

LSF veut dire Langue des Signes Française.

C'est une langue visuelle utilisée par les personnes sourdes et malentendantes pour communiquer avec des gestes et les expressions du visage.

- **La vélotypie**

La vélotypie est une technique qui affiche tout ce qui est dit lors d'une réunion, d'une conférence ou d'une émission.



Le texte s'affiche sur un écran, cela aide les personnes sourdes ou malentendantes à suivre les échanges en direct.

- **l'audio-description.**

L'audio-description est un outil qui permet aux personnes aveugles ou malvoyantes de comprendre ce qui se passe dans une vidéo, un film ou un spectacle.

Une voix décrit les actions, les décors et les expressions des personnages pendant les moments sans dialogue.



Ensemble, rendons l'accessibilité réelle !

Pour plus d'informations : <https://handicap.gouv.fr>

Retrouvez la DIA sur [LinkedIn](#)



[Com'access](#) a adapté ce document accessible à tous avec la méthode du **F**acile à **L**ire et à **C**omprendre.

On dit aussi FALC.

Pour en savoir plus sur le FALC vous pouvez aller sur le site internet :

www.inclusion-europe.eu/easy-to-read

©Logo européen easy to read d'Inclusion Europe.

Les pictogrammes appartiennent au ©service d'information du gouvernement.

Nous remercions vivement Nicolas Lejeune et Boris Sapin de la résidence de la Lande à Betton pour la relecture et la validation du document.

